

ACTO FOURMIS

POUDRAGE

POUDRE

Contre toutes les fourmilières, les insectes rampants.

ACTO FOURMIS Poudre s'utilise pour combattre les **fourmis** qui envahissent les maisons et terrasses. Il élimine les **fourmis rouges**, les **fourmis noires des jardins**, les **fourmis d'Argentine et Manioc**, mais aussi les **perce-oreilles**, les **punaises...**

Agit quelques minutes après le **contact** et l'**ingestion**. Les fourmis emportent la poudre dans la fourmilière et entraînent rapidement sa destruction complète par empoisonnement. Son action insecticide persiste pendant **2 à 3 semaines**.

Un seau permet de traiter **2 500 m²**.

MODE D'EMPLOI :

- **Épandre** régulièrement et sans excès la poudre sur les zones à protéger, les passages de fourmis ou directement sur la fourmilière si elle a été localisée.

Dose d'emploi : 2 g/m².

- **Traiter** les endroits non accessibles aux enfants et aux animaux. Ne pas épandre sur les végétaux. Ne pas balayer la poudre pour préserver son action. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Stocker le produit au frais et à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :



ATTENTION



H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



FOUR 15

SEAU DE 5 KG

COMPOSITION en % (m/m) :
Cyperméthrine (CAS n° 52315-07-8) : 0,5 %.

FDS disponible sur
www.quickfds.com